**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 27 (1956)

**Heft:** 10

**Artikel:** Artisanat et semaine suisse

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-824834

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'autofécondation, comme chez tant de fleurs alpestres. Les têtes de graines à l'enveloppe laineuse font penser à des tignasses ébourriffées.

La magnifique anémone à grande fleur ne se trouve pas seulement dans les Alpes, mais aussi très haut dans le nord. Sa présence dans la plaine du Rhin et les pinèdes de l'Allemagne du Nord s'explique sans doute par l'extension maximale des glaciers alpins aux temps préhistoriques.

C'est dans les mêmes endroits qu'on trouve quelques exemplaires du Sabot de Vénus.

Le Pré-aux-Auges jette une note discordante dans cette nature alpestre et sauvage. Ici, les plantes des prairies réapparaissent. Le ruisseau, qui serpente dans l'herbe haute, se dissimule sous des touffes de *Populages*, de *Bistortes* et de *Benoîtes*. Celles-ci voisinent avec les *Potentilles dorées* et les *Orchis tachetés*.

Conduisant à la Corne, magnifique point de vue d'où l'on découvre le Parc dans presque toute son étendue, la charrière en sous-bois nous amène dans les coins de *Tozzias alpines*, — plantes de la famille des Scrophulariacées, à corolle jaune dont la lèvre inférieure est ponctuée de pourpre —, et de *Pigamons violets*. En mai fleurit cette merveille de grâce nommée « pigamon », qui est le Thalictrum aquilegifolium de nos montages, ornant certains marécages et sous-bois humides. C'est une belle plante qu'on a depuis longtemps introduite dans nos campagnes et qui croît à l'état sauvage dans les régions montagneuses européennes, d'Espagne à la Scandinavie. Ses tiges atteignent parfois plus d'un mètre et portent des feuilles divisées, à folioles disposées par trois et à leur sommet, de grands panaches colorés, non par des pétales, mais par des étamines roses, blanches ou lilas.

## Artisanat et Semaine suisse

Ce qui, mis à part les moyens de production et l'importance des capitaux investis, distingue l'artisanat de l'industrie, ce sont les marchés ouverts à chacun d'eux. Alors que l'industrie écoule ses produits à la fois sur le marché interne, et sur les marchés étrangers, la production artisanale est presque exclusivement destinée à la clientèle locale ou régionale. Si, sur le marché suisse, les produits de notre industrie doivent compter avec la compétition de produits étrangers pour la conquête du consommateur, l'artisan n'est, dans ce domaine, guère préoccupé que de la seule concurrence résultant de l'existence, dans un rayon limité, d'entreprises similaires à la sienne. On pourrait donc conclure que les artisans n'ont que peu de raisons de manifester un intérêt actif à l'égard de la Semaine suisse.

En réalité la Semaine suisse est l'occasion d'affirmer l'interdépendance de tous les secteurs de notre économie et de démontrer que la prospérité dont jouit notre pays est le fait de leur action conjuguée. Quels sont les moyens qui permettent d'associer l'artisanat à l'activité de la Semaine suisse? En voici un qui a le mérite d'être facile à réaliser.

Il est assez rare que l'artisan dispose d'un service de vente organisé, voire d'un local ou d'une vitrine d'exposition. Ceci tient à la nature du produit artisanal : objet souvent unique, destiné à satisfaire les besoins précis exprimés par un client et livré aussitôt que terminé, ouvrage de trop grandes dimensions pour trouver place dans une vitrine, travaux dont l'aspect ne se prête pas à une exposition. Est-ce à dire qu'il doit absolument renoncer à l'excellent moyen publicitaire qu'est la vitrine? Certainement pas. Dans le cadre de la vitrine préparée pour la Semaine suisse, les commerçants accepteraient sans aucun doute volontiers d'exposer des articles étrangers à leur branche — par exemple : travaux de tonnellerie exposés dans la vitrine d'un marchand de vins, travaux de ferronnerie artistique chez un marchand de meubles, meubles dans un commerce d'articles de ménage, etc. — et de compléter ainsi heureusement la décoration de leur propre devanture en utilisant des objets fabriqués par des artisans de la localité.

Collaboration qui ne peut qu'être profitable, aux artisans comme aux commerçants, et qui offre aux premiers la possibilité de marquer leur présence pendant la période où l'on porte l'accent sur le travail national, cette année du 20 octobre au 3 novembre.

# Notre activité au cours des deux derniers mois

Concours de compositions: Le jury, présidé par M. Pellaton, professeur, Bienne, a déposé son rapport. Au cours de sa prochaîne séance, le comité en prendra connaissance et procèdera à la proclamation des résultats.

Commission d'étude d'une place d'armes pour blindés dans le Jura : Les sous-commissions ont presque toutes terminé leurs travaux de sorte que la Commission plénière pourra sous peu rédiger son rapport final et préciser ses conclusions. Une démonstration de chars blindés a eu lieu à Thoune le 17 octobre à l'intention des membres du Bureau de la commission et de la sous-commission agricole.

Martinet de Corcelles: Le dernier martinet du Jura, celui de Corcelles, est menacé de disparaître. Des pourparlers sont en cours en vue de son sauvetage et nous croyons qu'une solution provisoire pourra être trouvée prochainement. Ce martinet est d'ailleurs encore en activité.